

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJEDÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
N°2022- 072****VENTE PARCELLE AD 256 – SOCIETE VERDIS**

Séance du : 14 novembre 2022

Date de convocation : 08 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze novembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents ou représentés : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Sylvie MATHON, Stéphane FERRIER, Anthony SIONNET, Per ONOL LANG,

Pouvoir de : Per ONOL LANG à Jean-Pierre PIC

Absent : Nathalie FERRIER, Alain FAUST

Secrétaire de séance élu : Michel PIQUEMAL

OBJET : VENTE PARCELLE AD 256 – SOCIETE VERDIS

La société VERDIS, souhaite acquérir la parcelle cadastrée AD 256, pour la construction de garages et de résidences.

Le Maire propose d'accepter cette demande et de céder à la société VERDIS. La cession interviendrait au prix de 200 000,00 € et 5 garages.

Les frais de géomètre (bornage de la parcelle) et de notaire (établissement de l'acte de vente) seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De céder la parcelle cadastrée AB 256 à la société VERDIS,
- Que les frais de géomètre (bornage de la parcelle) et de notaire (établissement de l'acte de vente) seront à la charge des acquéreurs
- D'autoriser le Maire ou un adjoint, à signer tous les documents à intervenir concernant cette vente

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance
Michel PIQUEMAL

